

VILLE DE BRIGNAIS

## MAGAZINE

### **Jeunes - Emploi:**

**Le Forum, un an déjà** 1-2

### **Éducation:**

**Contrat Temps libre et  
Contrat Éducatif Local** 3

### **Voirie:**

**Rue Gal de Gaulle  
Étude d'impact sonore  
Les tennis** 4

### **Intercommunalité:**

**La ZAC de Sacuny** 5-6

### **Dossier:**

**Déchets, les vraies réponses  
à vos questions** 7-10

### **Sécurité:**

**Nouvelles donnes pour  
la Police Municipale** 11

### **Événement:**

**La Fête des Lumières  
Le Téléthon** 12-13

### **Société:**

**brignais.com  
cliquez, c'est pratique** 14

### **Actualités:**

**Chronique  
des mois de...** 15-16

# Plus de sécurité rue Général de Gaulle



**Chers lecteurs,**  
**Dans la perspective des élections municipales de mars 2001 et de l'obligation qui nous est faite de respecter les règles de communication en période pré-électorale, les rubriques "éditorial" et "libre expression" sont suspendues de parution.**  
**La rédaction.**

► **ÉTAT CIVIL DU**  
**1<sup>er</sup> JUILLET AU**  
**30 SEPTEMBRE 2000**

#### NAISSANCES

Jade MOURIERAS, née le 2 Juillet à Lyon 3<sup>e</sup>  
Rayan MAZOUZ, né le 5 Juillet à Pierre-Bénite  
Sana MEHIRA, née le 5 Juillet à Sainte Foy-Lès-Lyon

Simon ODIN, né le 12 Juillet à Lyon 3<sup>e</sup>  
Anthony PINTO, né le 12 Juillet à Pierre-Bénite  
Luca POURRAT, né le 12 Juillet à Sainte Foy-Lès-Lyon  
Dorian BORD, né le 13 Juillet à Pierre-Bénite  
Baptiste GARDINER, né le 13 Juillet à Pierre-Bénite  
Thibault GAYON, né le 13 Juillet à Pierre-Bénite  
Solène PONZIO, née le 19 Juillet à Vénissieux  
Laurine LACHAUX, née le 21 Juillet à Sainte Foy-Lès-Lyon  
Villy CHHIV, né le 29 Juillet à Pierre-Bénite  
Loïs ARMANINI, née le 28 Juillet à Sainte Foy-Lès-Lyon  
Jade CHAISE, née le 30 Juillet à Pierre-Bénite  
Driss TAYANE, né le 1<sup>er</sup> Août à Pierre-Bénite  
Thomas PHILIPPE-JAON, né le 8 Août à Pierre-Bénite  
Timothée HUNEAU, né le 10 Août à Sainte Foy-Lès-Lyon  
Adrien MERAUD, né le 11 Août à Sainte Foy-Lès-Lyon  
Zoé OULERIC, née le 11 Août à Sainte Foy-Lès-Lyon

Alexandre ROSENBLATT, né le 12 Août à Pierre-Bénite  
Mathilde BATHELEMY, Née le 15 Août à Pierre-Bénite  
Matthieu RODRIGUEZ, né le 17 Août à Pierre-Bénite  
Damien QUEREZ, né le 18 Août à Pierre-Bénite  
Adrian PILLON, né le 19 Août à Sainte Foy-Lès-Lyon  
Maveryck SARRAZIN, né le 21 Août à Pierre-Bénite  
Emmanuel LECOMTE, né le 24 Août à Sainte Foy-Lès-Lyon  
Dylan LASMARIES, né le 26 Août à Lyon 9<sup>ème</sup>  
Juliette GASTAUD, née le 30 Août à Lyon 8<sup>e</sup>  
Yasmine BENHADDA, née le 3 Septembre à Pierre-Bénite  
Jules REYNAUD, né le 4 Septembre à Lyon 4<sup>e</sup>  
Maëlle METAILLIER, née le 7 Septembre à Pierre-Bénite  
Léa BONNIN, née le 6 Septembre à Pierre-Bénite  
Killian SANTOS, né le 11 Septembre à Sainte Foy-Lès-Lyon  
Thomas BESSE, né le 16 Septembre à Pierre-Bénite  
Manelle NAFOUTI, née le 19 Septembre à Pierre-Bénite  
Laurie ROCHEBLOINE, née le 19 Septembre à Sainte Foy-Lès-Lyon  
Gabrielle MONTHEL, née le 20 Septembre à Vénissieux  
Aurélien DORMONT, née le 20 Septembre à Pierre-Bénite  
Laura HUSSON, née le 21 Septembre à Pierre-Bénite  
Enzo LAUDET, né le 21 Septembre à Pierre-Bénite  
Farès ABID, Né le 23 Septembre à Lyon 2<sup>e</sup>  
Elouan COLLIN, né le 24 Septembre à Pierre-Bénite

#### MARIAGES

Jorge BARBOSA et Sylvia PEREIRA, le 1<sup>er</sup> Juillet  
Henric BERNARDINIS et Raphaële BEHRENDT, le 1<sup>er</sup> Juillet  
Serge ENJALRAN et Christine BLACHE, le 1<sup>er</sup> Juillet  
Pascal LAUDET et Agnès GONZALES, le 1<sup>er</sup> Juillet  
Philippe MASAPOLLO et Christiane ESCARABAJAL, le 1<sup>er</sup> Juillet  
Franck MIZERET et Murielle DUROT, le 1<sup>er</sup> Juillet  
Gilles MAIGNAN et Karine VINAS, le 15 Juillet  
Christophe MATHEVET et Claire VINCENT, le 15 Juillet  
Jean SANNA et Céline BOUCHET, le 22 Juillet  
Jérôme CLAMOUSE et Marilyne RAMEAUX, le 22 Juillet  
Bernard DEGRAIX et Michelle TROMPIER, le 29 Juillet  
Thierry MARCONNET et Audrey AGUIRRE, le 26 Août  
Ludovic D'HOOGHE et Amanda CLOUZEAU, le 2 Septembre  
Davis GIORDANA et Raphaële LARZUL, le 2 Septembre  
Patrick MECHIN et Valérie PINARD, le 2 Septembre  
Christophe RIX et Audrey CHOLLET, le 2 Septembre

Jean-Marc CHOFRE et Marlène GOUVERNAYRE, le 16 Septembre  
Thierry RAYMOND et Candice ROYET, le 16 Septembre  
Nicolas BRUYERE et Myriam ORLOWSKI, le 23 septembre  
Emmanuel REY et Alexandra LISI, le 30 Septembre  
Gérard THEVENOT et Marie SAGNES, le 30 septembre  
Gérald YVERT et Betty BARANDELA ADARME, le 30 Septembre

#### DÉCÈS

Henri RAVIER, le 20 Juillet  
Yvan RIBEYRE, le 2 Août  
Germaine SIBUT née BRIGAT, le 3 Août  
Simone BARRY née DUBREUIL, le 15 Août  
Marie BERTRAND, Le 17 Septembre

#### ► VACCIN CONTRE LA GRIPPE

La grippe est une vraie maladie à virus. Elle peut effectivement passer en quelques jours mais personne n'est à l'abri de très graves complications pulmonaires, cardiaques, neurologiques... qui peuvent entraîner la mort. En moyenne, chaque année, 2500 personnes âgées de 75 ans et plus en décèdent.

La vaccination antigrippale se révèle l'acte de prévention le plus efficace sans être coûteux. Il doit être renouvelé chaque année et est généralement bien toléré.

Qui a droit au vaccin antigrippal gratuit? Les personnes âgées de 65 ans et plus et celles atteintes des maladies de longue durée suivantes :

- Diabète insulino-dépendant ou non- insulino-dépendant ne pouvant être équilibrés par le seul régime
- Accident vasculaire cérébral invalidant
- Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique pur primitif
- Formes graves d'une affection neuro-musculaire (dont myopathie)
- Mucoviscidose
- Cardiopathie congénitale mal tolérée, insuffisance cardiaque grave et valvulopathie grave
- Insuffisance respiratoire chronique grave (dont asthme inscrit

sur la liste des affections de longue durée)

- Drépanocytose homozygote  
La vaccination doit être prescrite par le médecin traitant.

#### ► ATTENTION AVANT LA NEIGE DE L'HIVER, QUELQUES RAPPELS

Après l'Automne viendra l'Hiver synonyme des premiers flocons. La Ville intervient sur la totalité de la voirie communale. Deux exceptions: la RD 42 et l'A 45 sont pris en charge par la DDE. La Ville de Brignais rappelle aux Brignairots que l'équipe du service voirie n'intervient pas au sein des lotissements privés pour le déneigement. Les trottoirs quant à eux doivent être déneigés par les commerçants et les riverains.

Attention: les bacs à sel répartis dans la commune en hiver ne sont pas à la disposition des habitants: ils sont uniquement aux services de la Ville pour saler les routes. Il est donc interdit de s'y approvisionner.

#### ► LISTE ÉLECTORALE

Les personnes en âge de se faire inscrire sur la liste électorale sont invitées à passer en mairie (Direction générale des services) avant le 30 décembre 2000 à Midi. Quant aux électeurs qui ont changé de domicile dans Brignais, il est indispensable de le signaler au service des élections, afin que la mutation de bureau et la rectification de l'adresse soient prises en compte pour le bon fonctionnement des scrutins. Il est rappelé que les ressortissants de l'Union Européenne ont la possibilité de s'inscrire sur les listes électorales complémentaires. Il est souhaitable de ne pas attendre le dernier jour pour procéder à ces formalités, afin d'éviter une attente inutile.

Munissez-vous des pièces suivantes: carte d'identité, justificatif de domicile daté de moins de 3 mois, livret de famille.

#### Magazine édité par la Municipalité de Brignais

Hôtel de Ville  
28, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS  
Tél. : 04 78 05 15 11 - Fax: 04 78 05 55 51  
E-mail: mairie@brignais.com

#### Directeur de la publication et responsable de la rédaction:

Brigitte Marquand Perrard

#### Enquêtes et reportages:

Heïdi Bouillot

#### Secrétariat de la rédaction:

Martine Daltio

#### Collaborateurs de la rédaction:

Philippe Blain, Chantal Eynaud-Lassalle, Sylvie Giagnorio, Christian Mori, Hélène Ollagnier, Catherine Merland, Laurence Lameyze, Murielle Aimé

#### Photo de couverture:

La rue Général de Gaulle par Pierre Rochebloine

#### Reportages photo:

SIC, Pierre Rochebloine

#### Mise en page et Compogravure:

Lasercolor (Brignais)

#### Impression:

Brailly (Chaponost)

#### Régie publicitaire:

Service Information Communication Ville de Brignais

#### Dépôt légal:

3<sup>e</sup> trimestre 2000

ISSN: en cours

# Le Forum, un an déjà

Le Forum, première composante de l'Espace Giraudière soufflera sa 1<sup>re</sup> bougie d'ici la fin de l'année: l'occasion de faire le bilan de ce pôle multiservices orienté vers les jeunes et l'emploi.

**P**our Gilles Richard, coordonnateur du Forum, l'année est satisfaisante. En effet, le Forum attire les jeunes pour ses nombreuses activités (durant les vacances scolaires et le vendredi après-midi en période d'école). Au programme: sport, baby-foot, billard ou bien encore ping-pong ou musique. Les adultes sont aussi nombreux à pousser la porte du Forum pour les offres d'emploi (voir article en page suivante) et recueillir les conseils de professionnels.

## SE REGROUPER POUR MIEUX SERVIR

**Le Forum** regroupe en un même lieu, les services à destination de la jeunesse et de l'emploi, ce qui est un avantage certain pour les visiteurs qui y trouvent des réponses à leurs questions et surtout un accueil personnalisé. "Peu à peu nous faisons connaissance avec les jeunes qui reviennent très régulièrement. Pour preuve, les matchs de football de l'Euro 2000, par exemple, ont été retransmis au Forum dans une bonne ambiance: l'occasion de partager un bon moment entre amis dans un lieu accueillant" remarque Gilles Richard. Il faut du temps pour que la structure devienne un lieu de référence; pour que les jeunes à la recherche de formations ou d'offres d'emploi viennent nous rencontrer. Il faut laisser le temps au temps" ajoutait-il. La préparation du Contrat Temps Libre va encore dynamiser cette structure avec les journées découvertes au Bri'Sports pendant les vacances de Toussaint (voir article en page suivante).

## POINT PAR POINT

- **Le Point Information Jeunesse** installé au Forum accueille de façon anonyme et accessible à tous. Pour Annie Bégule, animatrice: "la fréquentation est croissante car le PIJ est un véritable centre de documentation où



Une large documentation est disponible au Forum

le public vient trouver des informations sur les études, les écoles et lycées, les métiers, les gîtes de France ou bien encore les loisirs, etc; le choix est très vaste". Doté d'une vaste bibliographie spécialisée, de nombreuses revues et de la presse quotidienne, le PIJ est un outil performant et périodiquement mis à jour. Sa localisation au Forum lui permet de toucher un vaste public.

- **Le secteur jeunes du Centre Social** de Brignais met en place de nombreuses activités à destination des jeunes satisfaits de trouver une occupation durant leur temps libre. "Les camps organisés durant les grandes vacances ont eu un franc succès" explique Jean-Jacques Bergeret, responsable du secteur jeunes: "Nous avons mis un an pour passer d'un fonctionnement à l'étroit dans les locaux du Centre Social, à l'éclatante lumière de nos locaux du Forum. Petit à petit, les actions se sont mises en place et les jeunes ont suivi". L'objectif est atteint.

- **La Mission Locale** propose quant à elle, des entretiens individualisés pour les jeunes souhaitant intégrer le marché du travail. "Cela demande une certaine

volonté de la part de la personne mais cela fonctionne et notre présence au Forum est bien repérée" explique André Brottet, conseiller.

Le Forum est apte à répondre aux demandes dans le domaine de la jeunesse et de l'emploi. Le fait d'être regroupé dans une seule entité permet de bénéficier d'une dynamique d'ensemble ce qui est un avantage que les responsables ont découvert au fil des mois. Une année de fonctionnement a été nécessaire pour que le Forum soit bien "rodé" et à présent "ancré" à l'écoute du public.

Bien équipé, le Forum vous attend pour partager et avancer. ■

## Rappels des coordonnées

- Gilles Richard, Coordonnateur jeunes: 04 72 31 84 01
- Annie Bégule, animatrice PIJ: 04 72 31 84 00
- Jean-Jacques Bergeret, responsable du secteur jeunes du Centre Social: 04 72 31 84 02
- André Brottet, conseiller Mission Locale: 01 72 31 84 03
- Christine Delomier, responsable cellule emploi: 04 72 31 84 05

# La cellule emploi, relais de l'ANPE



Christine Delomier

Rechercher du travail est une tâche souvent difficile. Avec la cellule emploi installée au Forum - Espace Giraudière, le monde du travail s'ouvre enfin avec un peu plus d'optimisme pour les demandeurs d'emploi.

C'est en avril 2000 que la Ville de Brignais a signé une convention avec l'Agence Nationale Pour l'Emploi. Cette convention permet ainsi à Christine Delomier, chargée de la cellule emploi, installée au Forum - Espace Giraudière, d'éditer les offres d'emplois proposées par l'ANPE, via un accès Internet. Lors des permanences, le mardi et le jeudi matin, Christine Delomier met à jour les offres du bassin local en temps réel.

#### PROXIMITE = FACILITE

Le bassin local de l'ANPE, dépendant d'Oullins, comprend les communes de Brignais, Irigny, Oullins, Saint Genis Laval et Pierre Bénite. Ce relais de proximité de l'ANPE permet donc aux Brignairots notamment, de ne pas avoir à se déplacer à Oullins pour chercher du travail et de consulter les offres classées par secteurs d'activités. Par contre, pour toute demande plus spécifique il est recommandé de se rendre

au siège à Oullins pour un entretien avec une conseillère.

#### LES OFFRES DE LA PART D'ENTREPRISES LOCALES SONT REGULIERES ET NOMBREUSES

Christine Delomier gère également les offres et les demandes des entreprises locales et met en relation les personnes

### Atelier individuel

Le 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois de 13h30 à 16h30: aide aux CV (Curriculum Vitae) et aux lettres de motivation par une intervenante extérieure mise à disposition par l'ANPE. Ces ateliers se déroulent au Forum.

adéquates. Des offres dont le nombre va croissant et qui sont autant d'opportunités pour les demandeurs.

Le rôle de Christine est de conseiller et d'écouter. Elle fournit une aide indéniable aux particuliers dans la réalisation des CV et des lettres de motivation lors de ses permanences au Forum. "C'est une oreille à l'écoute des autres et qui tente de répondre aux attentes de chacun lors de rendez-vous personnalisés et réguliers" rajoute Laurence Lameyse, directrice du CCAS. C'est d'ailleurs un des points forts de ce service: le contact personnel.

#### DEUX PERMANENCES: MARDI ET JEUDI MATIN

Les offres d'emplois sont classées et les consultations peuvent se faire librement du mardi au samedi matin au Forum - Espace Giraudière.

Un service utile, accessible pour tous et qui permet à certains de faire leur entrée dans le monde du travail. ■

### Info pratique

#### Horaires du Forum :

■ **Mardi:**  
9h à 12h / 14h à 18h

■ **Mercredi:**  
9h à 18h

■ **Jeudi:**  
9h à 12h / 14h à 18h

■ **Vendredi:**  
14h à 18h

■ **Samedi:**  
9h à 12h

47, rue de la Giraudière  
69530 Brignais  
Tél. 04 72 31 84 00

# Contrat Temps Libre - Contrat Éducatif Local

## Deux projets destinés aux loisirs des 6-16 ans

### Mode d'emploi...



Faciliter l'accès aux loisirs des enfants et des adolescents, tel est l'objectif de ces deux contrats proposés à la Ville. Mis au point l'un avec la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) et l'autre avec l'État, ces projets sont en cours d'élaboration et seront bientôt opérationnels.

**B**rignais a répondu favorablement à cette proposition afin de développer les animations à destination des 6-16 ans dans le cadre de leur temps libre. Le Contrat Temps Libre correspond à des activités durant le temps extra scolaire (mercredi et vacances) et le Contrat Educatif Local à des activités périscolaires (le matin avant la classe, le midi et le soir après la classe, mais en aucun cas durant le temps scolaire). Ces contrats s'adressent à toutes les communes mais constituent un engagement véritable entre la commune d'une part et la CAF ou l'Etat quant au financement des activités.



Leur objectif est d'organiser la cohérence des parcours éducatifs et des activités existantes. Une relation entre la Mairie, les associations sportives, le Centre Social, le Forum et les écoles est donc nécessaire afin d'optimiser le résultat de l'application de ces projets. Tous

ces partenaires seront des co-acteurs de ce développement. Les actions proposées devront être ludiques, récréatives et accessibles à tous. Les souhaits des enfants seront également pris en compte afin de les faire participer activement.

#### UN ENJEU ÉDUCATIF, UN ENJEU SOCIAL

Les temps libres occupent une place importante dans la vie des jeunes... Dans la plupart des familles, les parents, actifs ou touchés par le chômage ont peu de temps pour s'investir dans les loisirs de leurs enfants. Manque d'activités proches du domicile ou coûts trop élevés, l'accès aux loisirs est inégal selon les jeunes. Ces contrats devront rectifier ces inégalités. ■

#### PROPOSER DES LOISIRS ATTRACTIFS EN NOMBRE

Les contrats seront placés au cœur de la politique éducative glo-



*Il s'agit d'activités ouvertes à tous les enfants âgés d'au moins 6 ans. Les thèmes et le nombre des animations ont été déterminés en fonction des*

*attentes de chaque école : atelier jeux de société, atelier sports, atelier Arts plastiques. Avec ces activités, les enfants arrivent plus calmes en classe.*



*Animations durant le temps libre, entre 12h45 et 13h30*

*Balle blanche, balle jaune ou balle verte, les petits vont pouvoir s'y mettre*

**La Ville poursuit un programme d'entretien des terrains (démoussage, dégraissage) commencé en avril 1997 avec le court N° 3, poursuivi en octobre 1997 pour les N° 2 et 5 et en juillet 1998 pour les N° 4 et 6. Le Club de Tennis a bénéficié de la présence des entreprises pour réaliser, à ses frais et à cette occasion, l'installation de deux courts de mini-tennis. Des terrains colorés et à l'échelle des petits, ravis de pouvoir faire comme les grands. Suite à cette création, les inscriptions au mini-tennis ont d'ailleurs augmenté de plus de 30 %. Les travaux étaient donc légitimes.**



## *Rue centrale: un trafic mieux encadré, donc sécurisé*

Trois mois de travaux ont perturbé la circulation en centre ville puisque l'accès à la rue Général de Gaulle y était interdit. Le chantier se termine et une meilleure sécurité sur cette artère devrait être assurée.

**A** l'origine de ces travaux, la pose d'un collecteur d'eaux pluviales de grande capacité nécessaire pour l'assainissement. Par la suite, le SIDESOL en a bénéficié pour renforcer ses canalisations d'eau potable.

La chaussée complètement détruite, les trottoirs ont été élargis et la bande de circulation de la rue Général de Gaulle a été réduite par souci de sécurité.

Ainsi les piétons, les personnes en fauteuils roulants ont plus de place pour se promener. La vitesse de circulation est également réduite; limitation d'une part en raison d'une diminution de la largeur de la route et d'autre part grâce aux passages piétons surélevés à certains endroits. ■

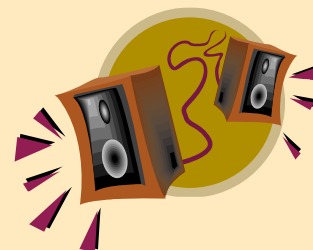


### *Bâtiments communaux*

## *Etude d'impact sonore*

**S**uite à l'entrée en vigueur au 31 décembre 1999 du décret de loi du 15 décembre 1998, la Ville a fait réaliser une étude d'impact sonore des deux sites du Briscope et du Complexe Sportif Pierre Minssieux. Cette loi a pour objet de contrôler le niveau sonore et les nuisances possibles pour les riverains dans l'enceinte de ces deux structures qui accueillent du public plus de 10 fois

par an. L'entreprise Audio Equipement Lumière et Son transmettra prochainement ses conclusions. ■



# Site de Sacuny

## Un terrain de 18 ha pour votre entreprise

Depuis juillet dernier, la Communauté de Communes de la Vallée du Garon (CCVG) est propriétaire d'un terrain de 18 ha en bordure de la RD 42. Une transaction réalisée par la SERL (Société d'Équipement de la Région Lyonnaise) pour le compte de la Communauté de communes.



**D**ésireuse de concrétiser ses objectifs de développement, la CCVG a décidé de créer une zone d'activités économiques pour l'accueil des entreprises. C'est le site de Sacuny, sur la commune de Brignais, qui a été retenu car il offre de nombreux avantages :

- Une vaste superficie disponible : 18 ha, appartenant à un seul propriétaire, la Slea (Société lyonnaise pour l'enfance et l'adolescence).
- Une excellente situation géographique : accès aisé depuis la RD 42 et un environnement de qualité.

### SACUNY AUJOURD'HUI

Les travaux d'aménagement du site seront importants. Pour ce faire, le projet a été confié à la SERL après une longue consultation auprès d'autres aménageurs potentiels. C'est la procédure de ZAC (Zone d'aménagement Concertée) qui a été retenue, permettant ainsi une meilleure prise en compte de l'avis des riverains et une bonne maîtrise par les collectivités.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

- La phase de concertation a débuté il y a quelques mois, afin de prendre en compte les avis de toutes personnes concernées et déjà plusieurs Brignairots se sont exprimés (par l'intermédiaire du

cahier de remarques déposé au Service Urbanisme de l'Hôtel de Ville).

- Les consultations pour choisir les bureaux d'étude sont en cours, et l'urbaniste de la zone sera prochainement retenu.

- A la fin de l'année, la création de la ZAC devrait être prononcée après délibération du Conseil Municipal de Brignais et de la CCVG.

### AMENAGER AVEC RESPECT

Cette année, fin juillet exactement, la CCVG s'est rendue propriétaire de ces 18 ha, intégrant un vaste terrain, ainsi que l'ancienne école de Sacuny (5000 m<sup>2</sup> environ) et d'autres bâtis voisins (ateliers, logements, salles de cours...).

L'objectif est d'aménager ce site, de l'équiper et de céder ensuite des lots à construire à des entreprises, tout en conservant un souci constant de respect du cadre environnant. Il s'agit donc d'accueillir des activités non pol-



luantes, présentant une bonne intégration au niveau urbain, architectural et environnemental (les terrains ne seront pas mis en vente sur le marché avant la fin 2001).

Quant au vieux bâtiment en pierre, il constitue vraisemblable-

ment un élément de notre patrimoine, sur lequel les "Amis du Vieux Brignais" se sont d'ailleurs déjà penchés. Il méritera une réflexion de fond afin de savoir comment assurer son devenir et sa sauvegarde. ■

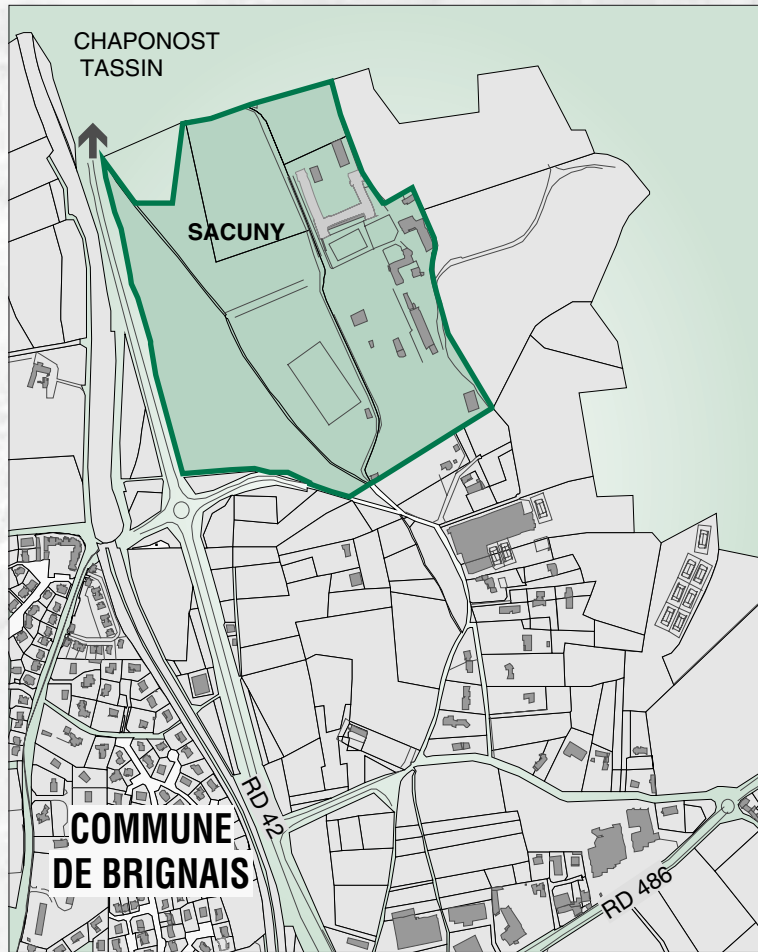
### Quelques rappels

*C'est en 1996 que s'est créée la Communauté de Communes de la Vallée du Garon regroupant Chaponost, Brignais, Millery, Montagny et Vourles. Elle s'est dotée progressivement de moyens permettant la*

*mise en œuvre d'une véritable politique commune de développement local, a ainsi adopté la Taxe Professionnelle unique (TPU), et des compétences en matière de développement économique et d'aménagement du territoire.*



18 hectares  
propriété de la  
Communauté de  
Communes de la  
Vallée du Garon



plaquettes de prestige

dépliants

annonces

affiches

magazines

catalogues

packaging

panneaux de stand

journaux d'entreprise

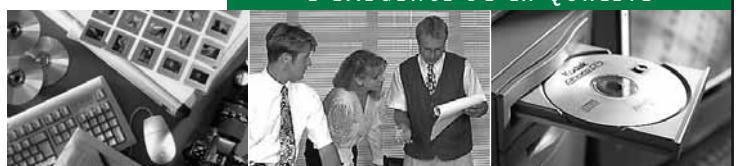
Édition publicitaire  
Studio photographique  
Design graphique  
Sites internet  
Pré-pressé - PAO  
Impression  
Photocopie couleur



14, rue des Ronzières - 69530 BRIGNAIS  
Tél. 04 78 05 16 93 - Fax 04 72 31 67 75  
E-mail: [contact@lasercolor.fr](mailto:contact@lasercolor.fr)  
[www.lasercolor.fr](http://www.lasercolor.fr)

LA PERFORMANCE DU SERVICE

L'EXIGENCE DE LA QUALITÉ







VILLE DE BRIGNAIS



# Déchets : les vraies réponses à vos questions



Conformément au décret du 11 Mai 2000, le rapport annuel 1999 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets a été rendu public lors de la séance du Conseil municipal du 17 Octobre : l'occasion de rappeler aux Brignairots que le tri et le recyclage sont plus que jamais incontournables.

## Comment est organisé le service à Brignais ?

C'est en Décembre 1999 avec le lancement de la collecte en porte à porte des emballages à recycler, que s'est achevée la mise en œuvre du nouveau schéma communal d'élimination des déchets ménagers lancé quelques années plus tôt.

A Brignais, les services municipaux gèrent en propre la collecte des ordures ménagères : équipement des foyers en bacs gris ou en sacs "Ville propre", ramassage des poubelles les lundis et vendredis. Tous les deux mois, les personnes âgées ou handicapées peuvent faire appel à la Ville pour enlever des objets encombrants.

Là, s'arrête la gestion directe par la Ville et commence la mission déléguée au SITOM Rhône Isère.

Brignais est membre du Syndicat Intercommunal pour le Traitement des Ordures Ménagères

depuis son origine en 1987 ; syndicat qui assure aujourd'hui l'élimination des déchets de plus de 107 300 habitants (33 communes).

Aujourd'hui, le SITOM Rhône Isère gère 6 déchetteries intercommunales (dont celle de Brignais), le transport et l'élimination des ordures ménagères via l'usine d'incinération de Gerland et bien sûr la collecte sélective et la valorisation des déchets recyclables. Pour ce faire, 23 points d'apport volontaire pour le verre et les journaux/magazines ont été implantés sur le territoire communal. 2030 bacs roulants "jaunes" ont été distribués dans les foyers. Tous les mercredis, le camion de la société MOS ramasse les emballages à recycler en porte à porte. Toujours pour le compte du SITOM Rhône Isère, MOS vide plusieurs fois par mois les silos d'apport volontaire. Le tout est conduit au centre de tri de Décines avant de partir vers les filières industrielles de valorisation.

**Pourquoi les Brignairots comme 30 millions de français sont-ils vivement sollicités pour trier leurs déchets ?**

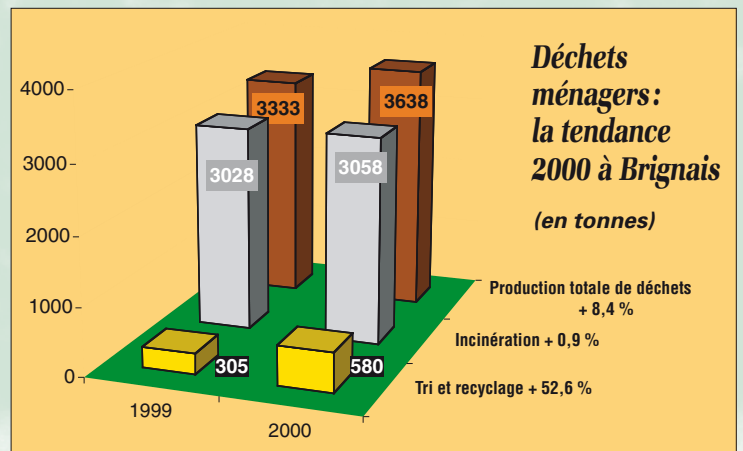
Les crises successives de l'énergie, l'idée de développement durable et de protection des ressources naturelles ont conduit les industriels à trouver des procédés de recyclage et de valorisation des matériaux. Et ça marche ! Le commerce des produits réalisés à partir de "déchets" est en plein essor : dans les entreprises, les adeptes du produit "recyclé" sont de plus en plus nombreux.

Du côté du Syndicat, l'enjeu est de taille. Non seulement les déchets triés ne passent plus par la case "incinération" (30 000 tonnes incinérées en 1999 à 510 F la tonne) mais en plus, chaque tonne triée lui rapporte des aides selon un barème négocié avec Eco-Emballages.

Alors, il y a de l'or dans nos poubelles ? Fini la taxe sur les ordures ménagères ?

**A qui profitent les recettes sur la vente des matières recyclables ?**

Comme nous l'avons vu, dans l'organisation actuelle du traitement des déchets ménagers, c'est le SITOM Rhône Isère qui gère non seulement le service de collecte sélective mais également le traitement des ordures ménagères (collectes des lundis et vendredis). C'est donc lui qui en assume les coûts (principalement le transport et l'incinération) et qui perçoit en retour les aides Eco-Emballages et les subventions des collectivités territoriales, et non la commune. Par ailleurs pour lancer le programme de collecte sélective, le Syndicat a dû investir dans des infrastructures (silos et bacs roulants) pour un montant de 6,50 MF, engager une équipe opérationnelle dont les "ambassadeurs du tri" et lancer un programme de communication.



**La collecte sélective : tendance 2000**  
 (calcul réalisé d'après les résultats des huit premiers mois de l'année)

Verre	270 t
Journaux magazines Gros de magasin	200 t
Emballages (plastiques, cartonnettes, aluminium et acier)	110 t

**Total des collectes sélectives 580 t**

soit 295 800F d'économies sur le traitement traditionnel par incinération

**Organisation et coût d'élimination des ordures ménagères**



**Dépenses**  
**Recettes** (soutiens, aides, subventions)

**Compétence municipale**

- Location bacs et sacs Ville Propre **320 kF**
- Collectes hebdomadaires et encombrants **1,538 MF**
- Station **170**
- Ordures ménagères
- Emballages **571 kF**
- Papiers **70 kF**
- Verre **76 kF**
- Aide au ramassage **70 kF**
- Collecte silos bleus **76 kF**
- Collecte du Opération (pas de dép pas de rec)
- Acquisition bacs **93 kF**
- Annuité d'emprunts déchetterie, points recyclage et bacs jaunes **154 kF**
- Information population **100 kF**

**Investissements, charges de personnel... y a-t-il un intérêt économique à la collecte sélective ?**

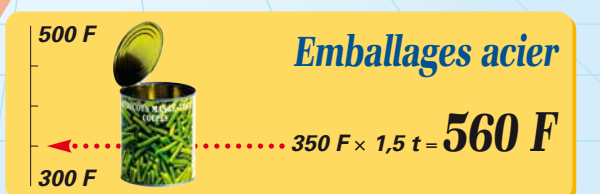
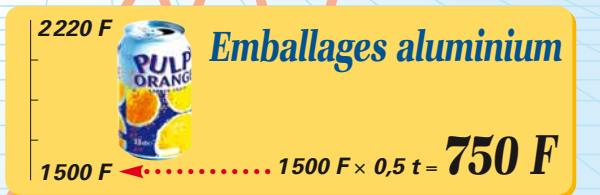
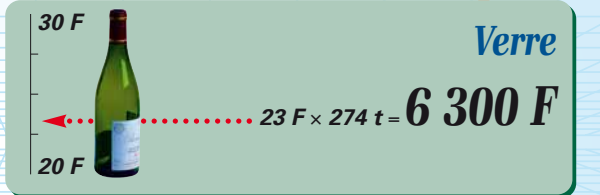
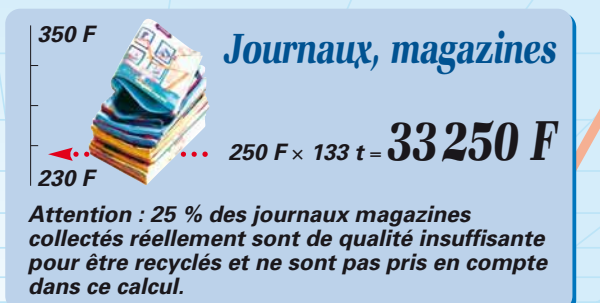
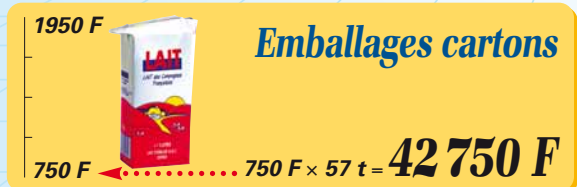
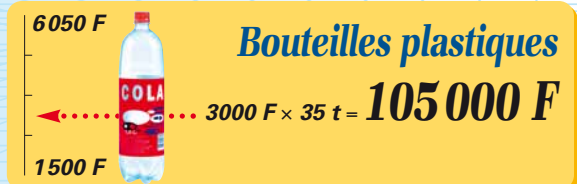
Bien évidemment, sous réserve que la population joue le jeu pour que le Syndicat atteigne ses objectifs de tri dans les délais qu'il s'est fixés. Car tous ces volumes qui sont triés à la source sont autant de tonnes qui ne pèseront pas dans la facture de transport et d'incinération et qui rapporteront par ailleurs des aides. Des tonnes qui ne seront pas répercutées sur la taxe d'ordures ménagères payée par les foyers.

Le pari est engagé : entre le premier semestre 1999 et le premier semestre 2000 le volume des déchets produits par les 100 000 habitants du Sitom Rhône Isère a augmenté de plus de 8 % (tendance générale liée pour partie à la reprise économique). Sur cette même période, grâce au tri, le volume incinéré n'a progressé que de 1 %. ■

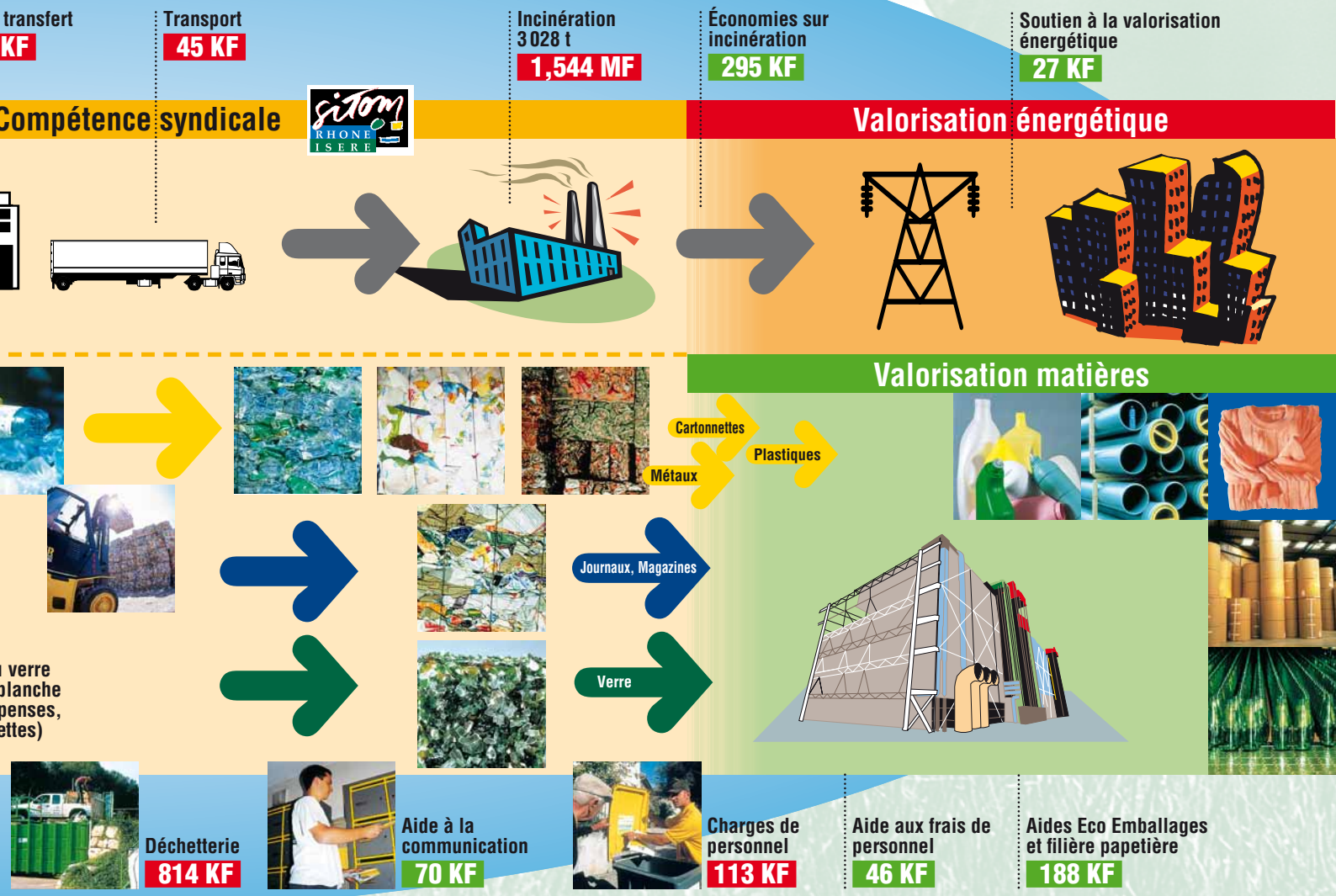
**A partir d'un certain volume, les déchets triés commencent à représenter une source de recettes pour le Sitom Rhône Isère**

*L'aide à la tonne est calculée pour chaque matériau en fonction de la performance de tri des habitants : plus vous triez, plus le prix de reprise à la tonne est élevé.*

*Exemples des prix de reprise des matériaux recyclables en fonction des performances de tri propres à Brignais (projection an 2000)*



**Coût du service public ménagères pour l'année 1999**



Du 4 au 14 Décembre 2000

# Collecte d'annuaires dans les écoles

Liste des écoles participantes au

**N° Vert 0 800 069 038**

Appel gratuit

Anne Huairé  
et Do Kollé,  
Les petits  
collecteurs



CONSEIL  
GENERAL  
DU RHONE

Realisation : Legomailif

# Police municipale Convention de coordination, nouvelles données pour la Police Municipale

La Loi du 15 avril 1999 et ses décrets d'application publics le 24 mars 2000 traitent des conventions de coordination à

établir entre les Polices

Municipales et les Forces de Sécurité de l'État.

À Brignais, cette convention qui vient d'être signée entre la

Brigade de Gendarmerie et la Municipalité apporte certaines

modifications dans les pratiques antérieures. Nous en donnons

un bref résumé.

**L**a loi du 15 avril 1999 a étendu de façon très significative les compétences des agents de Police Municipale dans le domaine de la constatation d'infractions par procès verbal et leur a conféré des compétences nouvelles en matière de relevé d'identité et de dépistage d'alcoolémie. En effet, leur pouvoir de verbalisation est accru dans deux domaines importants :

## Les contraventions aux arrêtés de police du maire

- Auparavant : Assurer l'exécution des arrêtés de police municipale

- Actuellement : Constatation par procès verbal des contraventions auxdits arrêtés.

## Les contraventions à certaines dispositions du Code de la route.

- Auparavant : Les agents faisaient un rapport de contravention

- Actuellement : Les agents peuvent les constater par procès verbal lorsqu'elles sont commises à l'intérieur du territoire communal

sur les voies autres que les autoroutes. De plus, par timbre - amende, ils verbalisent certaines infractions concernant l'équipement des véhicules.

Par ailleurs, les agents de police municipale sont, à présent, habilités à relever l'identité des contrevenants pour dresser les procès-verbaux sans pour autant exiger de leur part la présentation d'un document justificatif d'identité afin de vérifier la véracité de leurs propos. Seul l'officier de police judiciaire territorialement compétent a le pouvoir de décider selon le cas, de la conduite à tenir. Sauf s'il donne l'ordre à l'agent de police municipal de lui présenter sans délai le contrevenant, ce dernier devra être laissé libre d'aller et venir.

## UNE COLLABORATION ÉTROITE ENTRE LA POLICE MUNICIPALE ET LA POLICE JUDICIAIRE OU LA GENDARMERIE

Concernant le dépistage d'alcoolémie, Jusqu'à présent, les agents assuraient une mise en sécurité de l'individu avant l'arrivée de la gendarmerie. La loi prévoit dorénavant qu'ils peuvent procéder aux épreuves de dépistage de l'alcoolémie au moyen de l'éthylotest (ou alcootest) si le conducteur est l'auteur présumé d'une infraction. Celui-ci permet d'établir, en cas de résultat positif, une présomption de conduite sous l'empire d'un état alcoolique. L'agent devra en faire part à l'officier de police judiciaire ou à la gendarmerie territorialement

compétente (ici la brigade de Brignais), qui lui donnera les instructions à suivre.

## CRIME OU DÉLIT FLAGRANT : UN POUVOIR D'ARRESTATION ACCRU

Deux cas particuliers :

### En cas de crime ou de délit,

l'agent de police municipale prévient l'officier de police judiciaire de la gendarmerie de Brignais.

**En cas de crime ou de délit flagrant**, l'agent a la qualité requise pour appréhender l'auteur présumé des faits et le conduire immédiatement devant les autorités supérieures (l'usage de l'arme à feu est limité au seul cas de légitime défense).

L'agent dispose aussi du droit de procéder à une

palpation de sécurité (vérifier si la personne est en possession d'une arme). Il

devra, le cas échéant, assurer le "gel" des lieux

en les investissant pour protéger les

traces et les indices jusqu'à l'intervention

de l'officier de police judiciaire qui procédera aux constatations.

La Police Municipale et les forces de sécurité de l'État doivent s'en tenir à leurs compétences propres, pour intervenir sur la totalité de la commune de Brignais mais en aucun cas la police municipale n'a mission de maintien de l'ordre.

Cette nouvelle convention détermine les modalités de collaboration et de coordination entre ces deux structures et leurs domaines d'intervention respectifs. Une convention qui dénote ses forces mais aussi ses faiblesses. ■



# Fête des Lumières

## Les lampions vont briller

À l'approche de Noël le temps se refroidit, les villes et les villages s'illuminent et se parent de guirlandes électriques; les magasins dévoilent leurs somptueuses décorations et les premiers sapins font leur apparition. Ce sont les fêtes du 8 décembre, qui traditionnellement, ouvrent les festivités de fin d'année.

**L**e service Vie Associative et Culturelle de la Ville de Brignais en collaboration avec l'Entente Commerciale et plusieurs associations, prépare cette fête depuis l'été. Les artistes de rues sont très demandés et la réservation des troupes plusieurs mois à l'avance est impérative.

### UN PROGRAMME COMPLET ET VARIÉ

Pour ce vendredi 8 décembre, les animations débuteront dès 15h00 avec le petit train du Parc de la Tête d'Or, qui, comme l'année précédente, vous entraînera à travers les rues du centre de Brignais. C'est un bon moyen de transport pour découvrir la ville tout illuminée en cette soirée (5 F la place).

*La compagnie Grosse Couture bientôt à Brignais.*

Ce petit train qui avait eu un très vif succès pour les fêtes du 8 décembre de l'année précédente sera donc de retour et attend ses passagers pour cette belle soirée.

### DE 17 H00 A 21 H30: LES ANIMATIONS VONT SE SUCCÉDER

● Deux compagnies animeront ce 8 décembre par des représentations de 30 minutes environ: les compagnies **Kesako** (échasses, acrobaties, jonglage lumineux, magies, ...) et **La Grosse Couture** (histoire d'un groupe de bobines de fils en musique). Les membres de ces troupes seront tous costumés. Ils vous emporteront dans des mondes imaginaires (avec du théâtre pour l'une et à travers la musique pour la deuxième). Attention, vous risquez

de les croiser à l'angle d'une rue puisqu'ils déambuleront dans le centre ville.

● Tendez l'oreille et vous aurez le plaisir d'apprécier tout le talent du groupe Brignairot **Jeffa#** installé sur un char. Ne le perdez pas de vue!

● Le **Père Noël** nous fera bien entendu l'honneur de sa visite et attendra confortablement installé, la visite des enfants qui souhaitent venir lui confier leur



*La troupe Kesako, pour un 8 décembre imaginaire.*

liste de cadeaux. Parents, n'oubliez pas d'apporter votre appareil photos afin d'immortaliser ce moment magique.

● Qui ne connaît pas Guignol? Certains enfants peut-être. Alors afin de parer à cette lacune, **Guignol et son théâtre** seront présents à Brignais pour des représentations toutes les heures. Pour les parents, ce sera l'occasion de se replonger dans des souvenirs de jeunesse et pour les enfants de faire enfin connaissance avec Guignol et ses nombreuses amies les marionnettes. Un spectacle à ne manquer sous aucun prétexte!

● Une nouveauté, le **cirque Caplot**, pour le plaisir des yeux des grands et des petits, dressera son chapiteau et installera ses bancs dans le centre de Brignais.



# Le Téléthon à Brignais

## Un pas de géant

Se succéderont les numéros d'animaux dressés, d'acrobates et de clowns, accompagnés d'équilibristes.

● Enfin, comme chaque année, les commerçants vont décorer leur vitrine sur un thème bien précis :

« trouvez le titre de films » et **gagnez des places de cinéma** au

Méga CGR. Le jeu sera ouvert du 8 au 24 décembre. Pour participer, il vous suffit de répondre à un bulletin que vous trouverez chez les commerçants participants. Bonne chance. Mais pour que ces fêtes du 8 décembre soient réussies, tous les habitants de Brignais sont attendus dès la fin de l'après-midi dans les rues du centre ville pour passer une très agréable soirée en famille ou entre amis. Ne partez pas sans avoir allumé des lampions sur vos fenêtres... ■

### C'est l'époque

Envie de vin ou de marrons chauds, plusieurs stands et buvettes seront à votre disposition.



**L**e Téléthon est une opération regroupant des bénévoles qui s'investissent afin de mettre en place des activités permettant de récolter des fonds. Ces fonds serviront à la recherche médicale pour lutter contre les maladies génétiques. Un chiffre à battre: 45000 F qui correspond à la somme recueillie l'année dernière à Brignais.

Les animations se dérouleront du vendredi 8 décembre 20h00 au samedi 9 décembre 23h00. Tout est prévu: des activités sportives, artistiques, des stands alimentaires, etc... de quoi faire plaisir à tous.

Le Gymnase Pierre Minssieux sera le siège de cette manifestation où vous êtes tous attendus. ■



### Organisation

■ Ville de Brignais

■ Associations de Brignais:  
 ASB Pétaque  
 ASB Basket  
 Secouristes Croix Blanche  
 Amitiés Franco Italiennes  
 Gymnastique Volontaire  
 Donneurs de Sang  
 Football Club  
 Association Familiale  
 Espérance et Vaillante  
 Troupe Arcane  
 Vélo Club  
 Association Portugaise



Le Téléthon, fabuleuse aventure qui unit toute une nation, compte sur vous les 8 et 9 décembre prochains. Brignais, comme chaque année, mobilise ses troupes et de très nombreuses associations participent à cette manifestation. Nous n'attendons plus que vous!

### Programme

**Initiations aux gestes de premiers secours** les 8 et le 9

**Pour les gourmands:**

**Fabrication de pâtes fraîches** et vente le 8 à 20h00 et dîner le 9 à 19h00

**Fabrication de gaufres** le 8 de 20h00 à 24h00 et le 9 tout l'après-midi

**Thé dansant** le 9 à partir de 16h00

**Buvettes** du 8 à 20h00 jusqu'au 9 à 23h00

**Pour les amateurs de sport:**

**Matches de basket** le 9 de 14h00 à 20h00

**Tournoi de foot** en salle le 8 à partir de 20h00

**Initiation au Tir à l'Arc** le 9 de 14h00 à 16h00

**Marche Inter Villages** le 9. Départ vers 9h00 pour une balade à travers les villages voisins

**Circuits de vélo** le 9 à partir de 14h00. De 2 à 6 km en boucle.

**Sans oublier...**

Les **24 heures de patchwork** le 8 à partir de 20h00

Le **karaoke** du 8 au soir jusque tard dans la nuit

**Trois urnes** seront sur les lieux durant ces deux jours:

- Complexe Pierre Minssieux
- Stand de la Croix Blanche (pour la Fête des Lumières)
- En promenade durant la marche inter-villages.

Les **10 heures de l'ASB Pétaque**, boulevard des sports: samedi 9 de 9h00 à 19h00

Pour aider il faut venir participer, alors rendez-vous pour cette grande manifestation...

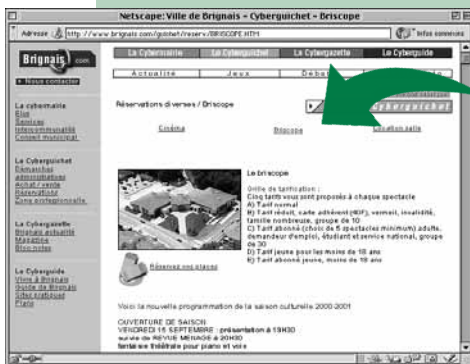


# www.brignais.com : cliquez, c'est pratique!



■ Pour s'abonner et donc recevoir automatiquement les mises à jour ou nouveautés du site cliquez sur "La Lettre". Essayez, ça ne vous engage à rien. Vous pouvez vous "désabonner" aussi vite de la même façon!

## Les suggestions du service information communication



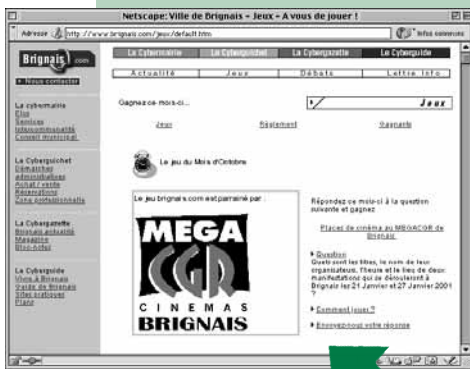
■ Pour vos loisirs à BRIGNAIS cliquez sur: **Le Briscope** (possibilité de réservation de places) **Le cinéma** (programme du Mega CGR) **Calendrier des manifestations** (jusqu'à juin 2001, le programme de toutes les animations)

■ Pour connaître le potentiel des salles municipales ou effectuer une réservation cliquez sur "réservation de salle"



■ Pour parcourir le dernier numéro et les archives récentes de la presse municipale cliquez sur "Magazine"

■ Pour dialoguer avec les Elus ou les Services, pour donner votre opinion sur un sujet, cliquez sur "Nous contacter" - ou sur "débat" (thème mensuel d'actualité)



■ Pour découvrir le site de brignais.com en s'amusant, cliquez sur "Jouez et gagnez des places de cinéma" (nouveau jeu toutes les quatre semaines)

■ Pour commander une fiche d'Etat civil ou démarrer un dossier de renouvellement de carte nationale d'identité, cliquez sur "démarches administratives"

Pour connaître les horaires d'ouverture des services municipaux, cliquez sur "services"

En Septembre dernier, le site Internet de la Ville a franchi le cap des 1200 connexions mensuelles:

chiffre confirmé en Octobre. Un résultat encourageant pour le service Communication qui s'investit quotidiennement dans cette mission.

Mardi 17 Octobre, le Conseil municipal s'achève vers 23h30. Le surlendemain, la Direction des affaires générales transmet le compte rendu succinct des délibérations au SIC.

### DES MISES À JOUR QUOTIDIENNES

En quelques heures, le service information communication met en ligne le document. Pour les abonnés de brignais.com, le service est encore plus complet: un bref message envoyé automatiquement dans leur boîte aux lettres électronique les avertit de la parution officielle du compte rendu. D'un simple clic, ils peuvent ouvrir directement le document ou le mettre à la "corbeille" si l'info ne les intéresse pas.

Et c'est ainsi que chaque semaine, le site bouge: entre les mises institutionnelles (ordres du jour des conseils municipaux, déli-

bérations, arrêtés du Maire...) les actualités de Brignais (la vie locale en photos) et les pages événementielles, les Brignairots peuvent à tout moment du jour ou de la nuit, de France ou de Navarre prendre connaissance de leur vie locale.

Au-delà de cette base d'informations très régulièrement mises à jour, brignais.com vit au rythme des saisons et des manifestations: de mai à septembre la nouvelle année scolaire faisait la une du site avec un dossier spécifique (inscription dans les écoles, renseignements sur la restauration scolaire ou sur l'accueil périscolaire) ainsi que la présentation en avant première de la nouvelle saison culturelle. Mi-Septembre, le SIC a mis en ligne des pages spéciales "Carrefour des Entreprises" et aujourd'hui, l'Internaute découvre dès la page d'accueil de brignais.com les informations sur le prochain Festival de la Bulle d'Or et les animations du 8 Décembre (Fête des Lumières et Téléthon).

### BIENTÔT, LE GUIDE EN LIGNE

Aujourd'hui, le SIC travaille sur la base de donnée qui donnera naissance au "Guide en ligne". Cet outil pratique, véritable "petit frère" du guide papier édité tous les deux ans, a demandé au service information communication de s'investir sur de nouveaux logiciels de saisie et de mise à jour. D'ici fin Novembre, trois annuaires brignairots seront disponibles sur le Net: associations, santé et éducation. Pour la société Power qui héberge le site et qui a travaillé sur son ingénierie "l'aspect fonctionnel et rapide des pages couplé à un contenu véritablement interactif, on fait que les Internautes reviennent sur le site de Brignais. L'évolution rapide et constante des connexions n'est pas le fruit du hasard". ■



# Chronique des mois de...

## ...Juillet

### Feu d'artifice dans le parc

Traditionnel mais tellement apprécié le feu d'artifice du 14 juillet attire toujours autant d'inconditionnels. Le Parc de l'Hôtel de Ville a très vite été envahi, dès le coucher du soleil, une foule venue en nombre regarder le feu d'artifice. ■



### Des parasols pour les petits

La Commission petite enfance de la Ville de Brignais avec la collaboration du Centre Social a mis en place des "opérations parasols" durant l'été. De nombreux enfants de Brignais se sont retrouvés en différents lieux sur la commune pour des moments de détente et de rencontre. ■

## ...Août

### Piscine: quel succès!

Avec des bassins entièrement rénovés et des transats tout autour des plages dallées, il était très agréable de venir se détendre à la piscine municipale de Brignais durant les belles journées ensoleillées de cet été. Au total, il a été comptabilisé plus de 19000 entrées en juin, juillet et août 2000. Familles, groupes ou solitaires, les visiteurs ont apprécié ces moments de fraîcheur dans une eau bleue limpide. ■



# ...Septembre

## Déjeunons dans l'herbe

Afin de faire plus ample connaissance avec les habitants des quartiers des Pérouses et de la Compassion, Cécile Deleuze les a conviés à des petits déjeuners dans l'herbe: une prolongation des déjeuners pédagogiques mis en place dans les écoles. ■



## Les vacances sont finies

Après deux mois de grandes vacances, tous les enfants ont repris avec le sourire, le chemin de l'école. Les instituteurs avaient quant à eux repris leur cartable l'avant veille. ■



## Nouvelle saison culturelle

Devant une assemblée de fidèles, d'abonnés et de sponsors, Yvan Loaëc, directeur de l'OCB a présenté la programmation culturelle 2000-2001: tout public et jeune public. Une programmation que l'on retrouve sur le site brignais.com. ■

## Dernière édition du millénaire pour le Carrefour des Entreprises

7<sup>e</sup> édition pour ce Carrefour des Entreprises du Sud Ouest Lyonnais qui n'a pas eu autant de succès que les années précédentes.

A noter la signature d'une charte entre SOLEN (Sud Ouest Lyonnais Entreprises) et la société ONYX pour le traitement des déchets industriels banals. ■



## Voyage à Bruxelles



Dans le cadre du jumelage Brignais/Hirschberg, une délégation de cadres et d'élus des deux communes s'est rendue à Bruxelles afin de découvrir le fonctionnement des institutions européennes. Au programme, visite du Parlement et de la Commission. ■



Dans le cadre du jumelage Brignais/Hirschberg, une délégation de cadres et d'élus des deux communes s'est rendue à Bruxelles afin de découvrir le fonctionnement des institutions européennes. Au programme, visite du Parlement et de la Commission. ■

## Fête de la bière à Brignais

L'Association jumelage a lancé pour la toute première fois une soirée spéciale "Fête de la bière". Un orchestre Bavarois a animé la soirée pimentée par des danses folkloriques. 350 personnes, dont certaines étaient habillées de tenues traditionnelles, ont dégusté une excellente choucroute. ■



## Voyage à Evian

17 résidents des Arcades se sont rendus à Evian pour un séjour "adapté" de cinq jours organisé par la résidence. Un rythme calme, des marches adaptées aux personnes âgées mais des souvenirs inoubliables dans un cadre agréable. Tous sont prêts à repartir. ■



## Que de Sacrés Champions

La soirée des Sacrés Champions 2000 organisée par la Ville a consacré les meilleurs sportifs de Brignais qui ont reçu médailles et trophées de la part des élus. Des sportifs toujours aussi nombreux dont les exploits se multiplient grâce à leur enthousiasme et l'aide des entraîneurs et des animateurs. ■



Tennis de table (EVB)



Tir à l'arc (EVB)



Danse (EVB)



Judo Club Brignais

Basket (ASB)



## Une nouvelle réussite pour la VTT Henry Anglade

500 concurrents, dont de nombreux fidèles, étaient au départ de la 7<sup>e</sup> édition de la course Henry Anglade. Un tracé qui a entraîné les participants à travers les communes voisines dans des endroits magnifiques et ce malgré la boue. Une belle course très bien organisée attendue chaque année. ■

Votre avis,  
sur des  
sujets de  
société  
liés à la  
commune,  
nous  
intéresse

Abonnez-  
vous pour  
connaître les  
dernières  
nouveau-  
tés du site

Des événements  
à la "Une"

Bientôt sur  
internet, les  
annuaires de la  
vie associative,  
de la santé, de  
l'éducation



Cliquez  
ici pour  
toutes vos  
démarches  
adminis-  
tratives

Toute l'actualité  
de la Ville en  
images  
(mise à jour  
hebdomadaire)

Gagnez des  
places de cinéma  
en participant au  
jeu de la Ville de  
Brignais

Le programme  
des festivités  
du 8 décembre  
et du Téléthon

[www.brignais.com](http://www.brignais.com)